



La filière des farines infantiles produites localement dans 6 pays sahéliens

Burkina Faso Mali Mauritanie
Niger Sénégal Tchad

RÉSUMÉ

Remerciements

Cette étude a été réalisée par l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) en collaboration avec le Gret (Professionnels du développement solidaire) et l'Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement (IRAM) avec le soutien technique et financier de l'UNICEF Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Cette étude s'inscrit dans l'agenda régional de l'UNICEF sur l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants et a été réalisée dans le cadre du projet FILAO (Farines Infantiles Locales en Afrique Occidentale) mis en œuvre par l'IRD en collaboration avec le Gret et l'IRAM.

L'UNICEF, l'IRD, le Gret et l'IRAM remercient l'ensemble des acteurs qui ont contribué à la réalisation de cette étude réalisée dans 6 pays du Sahel, à savoir le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad. De riches contributions ont été recueillies auprès des acteurs clés dans ces six pays, à savoir les représentants de la partie gouvernementale, ainsi que des équipes Nutrition des bureaux pays UNICEF, les organisations partenaires, la société civile et le secteur privé.

De vifs remerciements vont aussi aux membres du Technical Advisory Group (TAG)¹ qui ont directement contribué à la révision et la validation des résultats préliminaires de cette étude lors de la Consultation régionale sur les Régimes Alimentaires des jeunes enfants organisée par UNICEF en collaboration avec Alive & Thrive en février 2020, ainsi qu'au rapport final.

L'UNICEF remercie l'appui de la Fondation Bill et Melinda Gates et le Gouvernement Néerlandais pour la réalisation de cette étude.

¹ Le TAG est composé des organisations suivantes : A&T, Gret, HKI, IFPRI, IRAM, IRD, NI, OMS, PAM, PSU, UNICEF (WCAR & HQ).



Rapport de l'étude
« La filière des farines infantiles produites localement dans 6 pays sahéliens »
réalisée de juillet 2019 à janvier 2020 par

IRD - Fanny Olive, Claire Mouquet-Rivier (coordinatrice) et Nelly Fioroni

IRAM - Anne Bichard

GRET - Clémence Boulle-Martinaud, Claire Kaboré et Mirr dyn Denizeau,
avec l'appui des bureaux-pays du Gret

UNICEF Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre
Noel M Zagré, Anne-Sophie Le Dain, Ndeye Fatou Ndiaye,
El Hassane KP Tou, Adam Aho
avec l'appui des bureaux pays UNICEF



Conception graphique / mise en page
Les Hydropotes (hydropotes@posteo.net)

Photo de couverture : © UNICEF



Résumé

A partir de l'âge de six mois, il est important de compléter les apports du lait maternel par une alimentation dite « de complément » diversifiée et de haute densité nutritionnelle pour répondre aux besoins des nourrissons et des jeunes enfants, particulièrement élevés relativement à leur taille.

Dans les contextes des pays sahéliens, l'accès en quantité suffisante et à un prix raisonnable à certains groupes d'aliments tels que les fruits et légumes et les produits d'origine animale, cruciaux pour assurer des apports adéquats en nutriments essentiels, est faible, particulièrement dans les zones rurales les plus arides. Le recours à des aliments de complément commerciaux de bonne qualité fortifiés en micronutriments peut offrir une solution avantageuse pour améliorer la satisfaction des besoins nutritionnels des jeunes enfants. Cette étude s'est intéressée à la disponibilité et à la demande existant pour des aliments de complément commerciaux produits localement de type « farine infantile à consommer sous forme de bouillie » sur les marchés de 6 pays d'Afrique de l'Ouest : le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad. En effet, les bouillies à base de céréales sont traditionnellement utilisées dans ces pays comme aliment au moment de la diversification alimentaire, et à l'heure actuelle, ce sont les principaux aliments de complément commerciaux produits localement, le reste de la production (purées pour bébé, pâtes lipidiques...) étant extrêmement limité.

Sur le plan méthodologique, cette étude s'est appuyée sur une revue de la littérature scientifique ou grise sur le sujet. Plus de 130 documents sont référencés, incluant 49 articles scientifiques ou thèses, 36 rapports de projets réalisés par des ONGs ou fondations, 24 documents de référence des organisations, 16 normes nationales et internationales... Pour compléter, des informations ont également été collectées dans chacun des 6 pays à l'aide de guides d'entretiens semi-dirigés et de grilles de collecte spécialement conçus par l'intermédiaire des bureaux-pays du Gret, ou par le biais d'entretiens menés avec les producteurs ou les acteurs institutionnels en matière de nutrition.

Après avoir examiné pour chacun des six pays, les cadres législatifs et normatifs et la prise en compte des aliments de complément commerciaux dans les documents de politique nationale, nous nous sommes attachés, sans être exhaustifs, à décrire la diversité des productions en prenant en compte l'organisation des unités, les volumes produits, les moyens technologiques déployés, la qualité nutritionnelle et les risques sanitaires potentiels. Les modalités de commercialisation, incluant les stratégies de distribution et de promotion ont également été analysées, mettant en évidence l'importance des ventes institutionnelles pour la rentabilité et la viabilité des entreprises. Sur la base d'études qualitatives existantes, une typologie des consommateurs a été proposée, tentant de cerner la demande des populations pour ces produits et comment cette demande pourrait être impulsée. Au final, l'ensemble de l'étude montre combien les aspects de qualité, de connaissances et compétences techniques, d'attractivité et de rentabilité sont imbriqués, conditionnant l'efficacité de l'ensemble de la filière.

Situation nutritionnelle des nourrissons et des jeunes enfants dans les six pays d'étude

Selon les enquêtes démographiques et de santé nationales les plus récentes (EDS, MICS, SMART), les situations vis-à-vis de la sous-nutrition restent préoccupantes chez les enfants de moins de 5 ans, de gravité moyenne, élevée et très élevée selon les pays, pour la malnutrition chronique comme pour la malnutrition aigüe. Au sein des pays, il existe des disparités importantes de prévalence entre milieux urbain et rural, la situation étant toujours plus défavorable en milieu rural. Les prévalences de surcharge pondérale

sont encore très basses à basses chez les jeunes enfants, mais ces prévalences qui augmentent de façon inquiétante chez les femmes en âge de procréer en milieu urbain appellent à la vigilance. Des enquêtes récentes montrent également dans certains pays comme au Mali, que les aliments de type boisson sucrée ou chips sont de plus en plus souvent donnés aux enfants, même très jeunes. Les prévalences d'anémie chez les moins de 5 ans sont extrêmement élevées dans les six pays, bien au-delà de la valeur de 40% jugée sévère par l'OMS. Ces problèmes nutritionnels ont des causes multiples, et la qualité de l'alimentation complémentaire de l'âge de 6 à 24 mois en constitue un des facteurs déterminants qui nécessite la mise en place d'actions spécifiques.

Intégration des aliments de complément commerciaux dans les politiques nationales d'Alimentation et de Nutrition du Jeune Enfant

Les six pays de l'étude adhèrent au mouvement « Scaling-Up Nutrition » (SUN). Les politiques nationales ont été révisées récemment pour intégrer plus d'actions en faveur de la prévention de la malnutrition chronique ou retard de croissance. En fonction des pays, les recommandations visent l'appui à la production, la promotion et/ou la distribution d'aliments de complément commerciaux de qualité. Mais les niveaux de mise en œuvre sont difficiles à apprécier, car les indicateurs de suivi, quand ils existent, ne sont pas systématiquement renseignés. La mise en place de dispositifs de suivi régulier des niveaux de production de farines infantiles locales et de leur qualité serait nécessaire pour apprécier la progression du secteur.

Recommandations et cadres normatifs

Les textes proposant des recommandations ou des spécifications internationales pour la production et la formulation d'aliments de complément à base de céréales sont nombreux, émanant soit du Codex Alimentarius (Norme et Lignes Directrices, qui ont fait l'objet de multiples révisions ou amendements), soit d'organisations internationales (GAIN ou PAM), soit encore de publications scientifiques. En ce qui concerne la composition nutritionnelle, ces textes utilisent des modes d'expression différents : pour 100 g d'aliment de complément, 100 kcal, pour une portion, ou pour une ration journalière, etc. Cela les rend difficilement comparables et compromet leur bonne compréhension par les producteurs et autres acteurs de la filière. Et leur comparaison, après conversion sur une même base, peut indiquer des spécifications parfois légèrement différentes. Il existe une norme spécifique « farines infantiles » au Burkina Faso, au Mali et au Niger. Au Sénégal, le texte est en cours de validation. Le texte du Mali reprend les recommandations de la version de la norme Codex CXS 74-1981 révisée en 2006, tandis que pour les autres, il s'agit de textes de norme similaires qui mériteraient d'être révisés pour prendre en compte les évolutions récentes des recommandations. En Mauritanie et au Tchad, il n'existe pas de norme nationale pour ce type de produit. Les normes, quand elles existent, ne sont pas d'application obligatoire et ont surtout valeur de texte de référence, à visée pédagogique. Au Burkina Faso, un processus de certification vis-à-vis de la norme a été créé. A ce jour, une seule entreprise a obtenu cette certification. Enfin, les processus de contrôles sont quasiment inexistantes, malgré la présence de laboratoires d'analyses. Un travail de promotion des normes est nécessaire car leur existence n'est pas connue des populations et les consommateurs n'ont pas de repères qui leur permettraient de différencier les produits de qualité des autres produits. Les producteurs ont parfois recours aux laboratoires pour réaliser des contrôles volontaires, principalement de qualité sanitaire, pour répondre à la demande de garanties dans le cadre des ventes institutionnelles.

Concernant les recommandations du Code International de Commercialisation des Substituts du lait maternel et des résolutions subséquentes de l'Assemblée Mondiale de la Santé, des décrets d'application ont été promulgués ou sont en cours de publication en Mauritanie et au Tchad. Au Burkina Faso, Mali, Niger et Sénégal, ces décrets existent depuis longtemps, mais sont en cours de révision pour prendre en compte la résolution WHA 69/9 de 2016. Il faudra veiller à ce que ces décrets nationaux soient encadrants mais non limitants (par exemple interdisant toute forme de promotion) pour les producteurs locaux d'aliments de complément de qualité.

Analyse de l'offre : production et distribution des farines infantiles

Unités de Production

Sur les six pays, 131 unités produisant 76 farines infantiles différentes ont été répertoriées. Ces unités de production, du secteur formel ou informel, sont de tailles variables (seules les UPs produisant plus de 50 kg par mois ont été prises en compte). En Mauritanie et au Tchad, la filière est encore peu développée et moins d'une dizaine de produits commerciaux ont été identifiés, pour environ 15 au Niger et au Mali et une vingtaine au Sénégal et au Burkina Faso. Les UPs peuvent être classées en trois catégories : les PME situées plutôt dans les grands centres urbains, les très petites unités qui sont souvent des groupements

de femmes, plutôt présentes en milieu rural, et les réseaux de production tels que Misola, Bamisa ou Garin Yaara, qui regroupent plusieurs petites unités produisant une farine infantile selon la même formulation, utilisant les mêmes intrants et les mêmes emballages et commercialisées sous la même marque. Ces réseaux d'unités de production nationaux ou internationaux sont présents dans les 6 pays avec un nombre d'unités variable. Les PME disposent généralement d'équipements de production mécanisés, même si elles peuvent avoir recours pour certaines étapes à des procédés manuels dits « à haute intensité de main d'œuvre », qui garantissent des emplois pour du personnel peu qualifié. Les très petites unités, qu'elles soient en réseau ou non, ne disposent généralement que d'équipements simples et utilisent parfois des équipements communautaires (décortiqueurs ou moulins). Les transformations manuelles dominent dans leurs procédés de fabrication.

Le volume de production total en 2018 déclaré par les unités répertoriées s'élève à environ 2 300 tonnes, ce qui reste limité : pour donner un ordre de grandeur, 97 000 tonnes de produit par an, soit 40 fois plus que le volume actuel, seraient nécessaires pour permettre à chaque enfant de 6-23 mois des 6 pays de consommer 50 g de farine infantile par jour. Pourtant, les capacités de production déclarées par les producteurs représentent un quart de ce volume de 97 000 tonnes, soit une part significative du besoin. Cette différence entre production effective et capacité de production est à relier à la faiblesse de la demande des consommateurs et du réseau institutionnel. Les chiffres sont donnés ici de manière globale mais les détails par pays sont disponibles dans le rapport, permettant de mettre en évidence des différences importantes dans le niveau de développement de la filière d'un pays à l'autre.



© GFRET

De la formulation à la production

Le plus souvent, les producteurs interrogés rapportent avoir bénéficié de l'appui d'une ONG, d'une université, d'un institut de recherche ou d'une organisation internationale pour le développement de la formulation de leur produit. D'après l'analyse de la composition en ingrédients décrite sur l'étiquette, disponible sur 66 des farines infantiles recensées, il apparaît que toutes sont à base de céréales, produites pour la majorité localement ou dans la sous-région, telles que le mil, le maïs, le sorgho ou le riz, seuls ou en mélange. Quelques produits à base de blé ont aussi été identifiés. La plupart incorporent une légumineuse et/ou une oléagineuse, qui assurent un apport conséquent en protéines et en lipides, mais pas toutes, ce qui laisse présager pour celles-ci, sans besoin d'analyse, une forte inadéquation des apports en macronutriments par rapport aux besoins des jeunes enfants. Environ la moitié des produits sont fortifiés en vitamines et minéraux par addition d'un complément minéral et vitaminique (CMV). Trois principales raisons peuvent expliquer ce faible taux de fortification : (i) la difficulté de formuler un CMV adapté prenant en compte les apports des ingrédients, les effets des procédés de transformation, les rations quotidiennes préconisées

et les recommandations nationales ou internationales d'apports en micronutriments pour les différentes classes d'âge ; (ii) l'impossibilité pour les petites structures de s'approvisionner auprès des groupes internationaux ; (iii) le coût élevé de cet intrant, surtout lorsqu'il est commandé en petites quantités, auquel s'ajoute les taxes d'importation et la TVA. La centralisation des commandes de CMV par une structure appropriée et l'exonération de taxes seraient un coup de pouce extrêmement bienvenu pour favoriser la fortification effective des produits par les producteurs, sans impacter trop fortement les prix de vente.

L'ajout de 5% au moins de poudre de lait tel que recommandé par l'OMS est également peu appliqué, (10 farines infantiles sur 66). Pour cela aussi, l'incidence sur le prix de revient constitue le principal frein.

Près de la moitié des produits répertoriés permettent la préparation de bouillies de haute densité énergétique, ce qui implique l'incorporation d'une source d'amylase ou bien la mise en œuvre de la cuisson-extrusion. Rappelons que seule la consommation de bouillies de densité énergétique et nutritionnelle élevée permet de contribuer de manière significative à la satisfaction des besoins nutritionnels des jeunes enfants. Lorsqu'aucun de ces deux procédés n'est utilisé, les bouillies doivent être préparées avec une grande quantité d'eau pour avoir une consistance acceptable et sont par conséquent de faible densité énergétique et nutritionnelle.

Seuls 7 produits parmi les farines infantiles recensées revendiquent le caractère instantané sur l'étiquette. Dans les faits, plus rares encore sont les produits dont le procédé de fabrication permet effectivement d'obtenir des farines instantanées (le plus souvent, la cuisson-extrusion). Pourtant, en milieu urbain, ce caractère instantané correspond à une forte demande pour plus de praticité, avec des temps de préparation plus courts.

En termes de ressources humaines, le personnel des unités de production est principalement constitué d'un/e directeur/trice ou responsable, tous les autres membres étant dédiés à différentes opérations de production. Pour un fonctionnement plus performant des unités, il faudrait diversifier les compétences et améliorer la qualification du personnel, et inclure, aux différentes échelles de production, des personnes en charge du management et de l'élaboration de plan d'affaires, des responsables du développement de produits ou de la qualité, des agents commerciaux.

Qualité

La qualité des farines infantiles commercialisées, en particulier la qualité nutritionnelle, dépend plus de l'appui que les producteurs ont reçu pour la mise au point de leur produit que du type d'entreprise ou du niveau de production. Ainsi, même les très petites unités, si elles ont été bien formées sont en mesure de produire durablement des aliments de complément de qualité. Dans l'ensemble, et en prenant en compte les informations de valeur nutritionnelle disponibles sur les étiquettes, les farines infantiles locales ont une composition en macronutriments en adéquation avec la plupart des recommandations. Certaines cependant, ont des teneurs en protéines et/ou lipides nettement trop faibles ou trop élevées. Le conditionnement de l'obtention de l'autorisation de mise sur le marché à l'adoption d'une formule équilibrée en macronutriments pourrait être un moyen de résoudre ce problème.

Pour les 20 à 30 produits (vraisemblablement fortifiés) indiquant sur leurs étiquettes les teneurs en fer, zinc et iode pour les minéraux, et les teneurs en vitamines A, B12 et C pour les vitamines, les quantités affichées se situent dans les gammes des recommandations, à quelques exceptions près.

Pour ce qui est de la qualité sanitaire, les données disponibles sont parcellaires, car les producteurs ne font pas toujours des contrôles systématiques, ou hésitent à divulguer tous les résultats dont ils disposent. Les résultats des analyses microbiologiques qui ont pu être consultés sont toutefois satisfaisants, indiquant de faibles niveaux de contamination. La mise en œuvre rigoureuse dans les UPs d'étapes qui permettent une réduction de la charge microbienne telles que le décorticage, le lavage suivi du séchage et/ou la torréfaction, associées au respect de la marche en avant pour éviter les contaminations croisées, permet en effet de garantir une qualité microbiologique adéquate. Le risque de contamination en mycotoxines et particulièrement en aflatoxines cependant mérite une attention particulière. Une étude portant sur des farines infantiles au Burkina Faso rapporte des niveaux de contamination élevés. A noter que cette contamination concerne majoritairement les arachides, mais également d'autres matières premières telles que le maïs, le mil ou le sorgho et que par conséquent, supprimer l'incorporation d'arachides dans les formules ne résoudrait pas complètement le problème. Investir sur le management de la qualité des matières premières tout au long de la filière, comme cela est observé dans certaines unités, permet de mieux maîtriser ces risques. Les producteurs hésitent à mettre en place des contrôles réguliers, sur chaque lot de production par exemple, principalement en raison du surcoût que cela représente, mais cela serait une sécurité contre les risques de dérive et constituerait une garantie de fiabilité.

Bien que des progrès considérables aient été réalisés dans la qualité des emballages des produits locaux depuis une vingtaine d'années, encore environ un quart des produits sont emballés dans des sachets en plastique transparent ne protégeant le produit ni de la lumière ni de l'oxygène, et les suremballages de type boîte en carton sont rares. Cela est dû à la faiblesse de l'offre en emballages dans la plupart des pays de la sous-région et au surcoût engendré par le choix d'emballages multicouches, plus protecteurs.

Pour l'étiquetage, peu de produits réussissent à afficher toutes les mentions recommandées par le Codex Alimentarius et le Code de commercialisation des substituts au lait maternel, parfois par manque de place, surtout sur les petits conditionnements ou par méconnaissance de ces recommandations. Certaines étiquettes comportent des allégations nutritionnelles ou des images trompeuses qui compromettent la perception de la fiabilité des produits locaux par les populations.

Au final, organiser l'appui et l'accompagnement des entreprises qui souhaitent se lancer dans la production d'aliment de complément, quelle que soit leur taille, est nécessaire pour garantir la production de farines infantiles répondant à toutes les exigences de qualité.

Commercialisation (distribution et promotion)

Malgré le grand nombre d'acteurs et une offre diversifiée, les farines infantiles locales sont encore peu présentes sur les marchés urbains en comparaison des produits importés. Elles sont pourtant 2 à 4 fois moins chères que les farines infantiles importées et sont donc plus accessibles aux ménages à faibles revenus. Le milieu rural est quant à lui peu approvisionné en farines infantiles, si ce n'est par des UP décentralisées de petite taille. En effet, l'approvisionnement régulier des points de ventes ruraux est complexe et impacte directement le prix des produits (jusqu'à deux fois plus élevés qu'en urbain) alors que le pouvoir d'achat y est plus faible. Rares sont les acteurs locaux conscients de l'enjeu fort que représente la commercialisation (distribution et promotion) et de la nécessité de se doter d'une stratégie marketing cadrée et de moyens dédiés.

Ainsi, les farines infantiles locales sont trop peu disponibles, visibles et attractives au niveau de chaque pays de l'étude et de la sous-région en général. Les liens entre promotion, attractivité, notoriété et volumes de vente sont peu connus ou intégrés dans les stratégies et les plans d'affaires des unités quand ils existent.

Pour atteindre le consommateur final, l'entreprise peut commercialiser selon deux réseaux de distribution : le réseau commercial classique impliquant un acte d'achat de la part du consommateur, et le réseau de distribution institutionnel impliquant une distribution gratuite des produits dans le cadre de programmes de lutte contre la malnutrition. Les producteurs locaux mènent une stratégie de distribution plutôt passive, axée sur des circuits courts. Les forces de vente sont inexistantes ou peu structurées. Le réseau commercial est sous-exploité au bénéfice du marché institutionnel, sur lequel les producteurs locaux investissent plus aisément à court terme.

L'attention, et par suite, les budgets alloués par les producteurs à la promotion sont extrêmement faibles (moins de 5% du chiffre d'affaires contre 30 à 40% pour les multinationales de l'agroalimentaire) et rares sont les producteurs faisant appel à des prestataires externes. Les études de marché ne sont pas ou peu réalisées, et les conditionnements sont peu attractifs et aspirationnels. Les actions marketing, lorsqu'elles existent, sont limitées à des actions ponctuelles de proximité, avec des outils simples, les coûts de promotion via les médias de masse étant jugés inaccessibles. La promotion d'indicateurs de qualité pourrait être une solution si les producteurs sollicitaient et obtenaient une certification de conformité. Les consommateurs sont insuffisamment informés sur les farines infantiles locales de qualité, entraînant des incompréhensions sur les produits, leur intérêt et leur utilisation, et un manque de confiance limitant l'acte d'achat. Des campagnes marketing, complétées par le renforcement des campagnes de sensibilisation sur l'ANJE et la place des farines infantiles dans l'alimentation équilibrée des enfants seraient un moyen de renforcer la confiance de la population et encourager l'achat et la consommation.

Réseau de distribution commercial

Il regroupe les points de vente traditionnels formels (grossistes, semi-grossistes, et détaillants : pharmacies, supermarchés, alimentation, épiceries, boutiques...) et informels (tels que les stands de marché ou de rue) en milieu urbain et rural, dont le fonctionnement doit être bien compris par les unités pour élaborer leur stratégie et fixer leur prix. Ce réseau est celui des produits alimentaires en général, il est bien organisé et très similaire dans les différents pays d'étude.

La distribution des farines infantiles locales est généralement assurée par les producteurs eux-mêmes, souvent directement auprès des détaillants, plus rarement via les intermédiaires que sont les semi-grossiste ou grossistes, qui sont pourtant des acteurs clefs du marché car ils sont les seuls à permettre une couverture large du territoire.

Les points de vente sont généralement peu inscrits dans la prospection ; ils se contentent d'adapter le ré-
féréncement de leurs produits en fonction des demandes des clients et des capacités de rotation des pro-
duits. Les marges appliquées aux produits locaux sont variables : en urbain, les grossistes et semi-gros-
sistes appliquent chacun des marges entre 11 et 14% et les détaillants entre 20 et 25%, alors qu'en rural,
la marge des grossistes peut s'élever à 50% (coûts de transports et risques).

Le manque de motivation des distributeurs et leur passivité limitent fortement le réseau de distribution com-
mercial des farines infantiles locales qui est un marché de niche (cible restreinte) avec un approvisionnement
souvent irrégulier. Elles ont du mal à s'imposer face à la forte concurrence des produits importés bénéficiant
de force de négociation pour le merchandising et de politiques d'incitation forte des distributeurs.

Réseau de distribution institutionnel

Des achats institutionnels de farines infantiles fortifiées sont conduits dans tous les pays de l'étude pour
des actions portées par les secteurs de la santé, de la protection sociale ou de la sécurité alimentaire et
mis en œuvre par les services de l'Etat, les ONGs ou les organisations des Nations Unies. Ce sont des
marchés significatifs pour les filières locales : 30% de la production de farines infantiles des six pays (750
tonnes en 2018) est écoulee à travers des commandes institutionnelles. La compréhension de ces mar-
chés est essentielle pour apprécier la demande potentielle mais aussi pour définir le modèle économique
du secteur des farines infantiles locales.

Aujourd'hui, bien qu'ils soient perçus positivement par les autorités et opérateurs nationaux, les produits
locaux ne représentent qu'une infime partie des commandes institutionnelles de farines infantiles. Elles
sont largement dominées par des produits importés formulés par le PAM (Supercereal et Supercereal
Plus). A l'échelle de la sous-région, le recours aux importations est nécessaire car la capacité de produc-
tion locale globale ne permettrait pas de répondre à la demande. Ces marchés constituent cependant
des opportunités à explorer au vu des capacités de production locale, largement sous-exploitées. Les
expériences documentées d'achat local mettent en évidence l'intérêt des achats de farines infantiles à
différents titres (économique, changement de pratiques alimentaire), mais également les risques qu'ils
peuvent représenter s'ils sont mal appréhendés par les producteurs (dépendance, déstabilisation des
marchés commerciaux) ; elles mettent en évidence les contraintes qui limitent les commandes institu-
tionnelles (faiblesse des systèmes nationaux de suivi de la qualité, prix de revient peu compétitifs par rapport
aux farines infantiles importées produites à très large échelle, manque d'information des opérateurs pri-
vés par rapport à ces opportunités...).

Il apparaît nécessaire d'encourager les institutions nationales et les organismes internationaux à atténuer
les contraintes qui limitent les achats institutionnels et à planifier un approvisionnement croissant en fa-
rines infantiles produites localement pour les commandes institutionnelles d'aliments de complément des-
tinés aux enfants de 6-23 mois en adoptant des modalités qui facilitent l'adoption de bonnes pratiques
d'alimentation (par exemple, des bons d'achat).

Analyse de la demande en farine infantile locale

La bouillie est l'aliment le plus souvent servi à l'enfant à partir de 6 mois dans les pays de l'étude. Il peut
s'agir de bouillies traditionnelles (de rue ou maison) ou préparées avec des farines locales ou importées.
Les mères déclarent choisir l'aliment de complément pour satisfaire en priorité les besoins et les goûts de
l'enfant ; la qualité nutritionnelle et la qualité sanitaire sont également souvent citées comme des critères
essentiels de choix. Pour apprécier la qualité, elles se fient aux conseils des proches et à la notoriété des
produits. La capacité d'achat est une contrainte à prendre en compte lors du positionnement des produits
locaux. Les pères qui financent souvent directement ou indirectement l'achat des farines sont souvent peu
informés des enjeux de l'alimentation des enfants.

Différents profils de consommation des farines infantiles locales émergent : « Régulier », « Episodique »,
« Démotivé » et « Pas concerné » ; ils sont fortement conditionnés par la notoriété locale du produit et le ni-
veau de vie du ménage mais également par l'environnement, en particulier par la disponibilité des farines
infantiles locales dans les points de vente habituellement fréquentés par les familles ; l'existence d'une
concurrence avec des farines infantiles importées et avec d'autres aliments pour enfants ; l'accessibilité
financière du produit.

Les préparations spécifiquement destinées à l'enfant ne sont servies que pendant une courte période.
Souvent dès l'âge d'un an, l'enfant mange comme le reste de la famille et les « nourritures d'enfance » sont
abandonnées. Ceci ne permet pas d'apporter une alimentation adaptée à l'enfant et contribue à réduire
la taille du marché des farines infantiles locales. Par ailleurs, ces farines infantiles locales souffrent d'un
gros déficit de notoriété : la composition du produit, l'origine des matières premières, le caractère fortifié,

le mode de préparation, les points de vente, le prix, sont souvent inconnus du public ciblé. Au-delà des efforts de promotion qui doivent être portés par les entreprises, une éducation à la consommation serait utile pour expliquer quels sont les points forts et les points faibles des différents produits disponibles et permettre aux parents d'opérer un choix en connaissance de cause. Une sensibilisation aux risques de la consommation régulière d'aliments de haute densité énergétique et de faible densité nutritionnelle (chips, sodas) de plus en plus fréquemment observée chez les enfants de moins de deux ans en milieu urbain est également nécessaire pour ralentir les méfaits de la transition nutritionnelle.

De manière plus ou moins marquée en fonction des pays, du fait de la croissance démographique, de l'émergence d'une classe moyenne, de la réduction de la pauvreté et des changements dans les modes de vie, et des campagnes de promotion de l'ANJE, on observe dans la région une demande croissante pour des aliments destinés aux enfants en bas âge, portée par les ménages urbains des capitales et des principaux centres secondaires. Celle-ci ne profite que partiellement aux farines infantiles locales : les importations d'aliments destinés aux enfants en bas âge (substituts au lait maternel et farines infantiles) progressent, stimulées par des stratégies marketing offensives souvent peu respectueuses du Code de commercialisation des substituts au lait maternel.



© IRD

Estimation du marché potentiel et projection à 5 ans

Pour apprécier le marché potentiel des farines infantiles locales dans les pays de l'étude, on peut estimer pour chaque pays les volumes de production nécessaires pour assurer à chaque enfant de la tranche d'âge 6-23 mois, une consommation de farine infantile faible, régulière et quotidienne correspondant respectivement à 50 g/semaine, 50 g, 3 fois/semaine et 50 g/jour. Les niveaux actuels de production sont, dans tous les pays, inférieurs aux niveaux nécessaires pour assurer une faible consommation ; par contre, la capacité de production locale pourrait permettre une consommation régulière de tous les enfants de 6-23 mois au Burkina Faso, au Mali et en Mauritanie et une faible consommation au Niger et au Sénégal. La capacité de production au Tchad ne peut satisfaire la consommation régulière (50 g, 3 fois par semaine) que de 44 000 enfants de 6-23 mois soit environ 5 % de la population totale de ces enfants.

Une autre analyse est proposée pour estimer la demande potentielle en farine infantile locale des marchés commercial et institutionnel à l'horizon 2025 et fixer des objectifs de développement réalistes au secteur des farines infantiles. Elle repose sur des hypothèses de projection : des niveaux de consommation différents entre zone urbaine et zone rurale ; des taux de pénétration variables en fonction de l'habitude acquise ou non de servir des bouillies de farines infantiles aux enfants ; de la concurrence (forte ou limitée) des farines infantiles importées ; et la tranche d'âge des 6-23 mois comme cible potentielle. Selon ces hypothèses, la demande globale du marché commercial pourrait s'élever à 10 000 tonnes annuelles en 2025 soit 5 fois plus qu'actuellement. Pour ce qui concerne le marché institutionnel, les projections sont établies en considérant qu'il est souhaitable de contenir la part des ventes institutionnelles à 25% des volumes totaux pour ne pas fragiliser les filières. Selon les projections proposées, les volumes de farines locales distribuées à travers les marchés institutionnels s'élèveraient en 2025 à plus de 3 500 tonnes contre environ 750 tonnes aujourd'hui.

Les résultats de cette étude ont permis de caractériser l'ensemble des acteurs et des déterminants de la filière de production des farines infantiles, représenté sur un schéma récapitulatif, nous conduisant ainsi à identifier des points d'amélioration possibles et à formuler des propositions d'actions. Ces propositions, adressées aux pouvoirs publics et aux acteurs qui accompagnent les UPs, aux producteurs et au monde de la recherche, visent à développer un environnement favorable ; à renforcer la production d'aliment de complément de qualité et investir dans leur promotion et leur distribution ; et à améliorer les connaissances pour affiner les stratégies d'intervention en faveur de la nutrition mobilisant les aliments de complément locaux de qualité. Ci-après sont présentés les 11 principaux constats accompagnés de propositions d'action, la liste exhaustive de ces recommandations étant disponible dans le rapport complet.

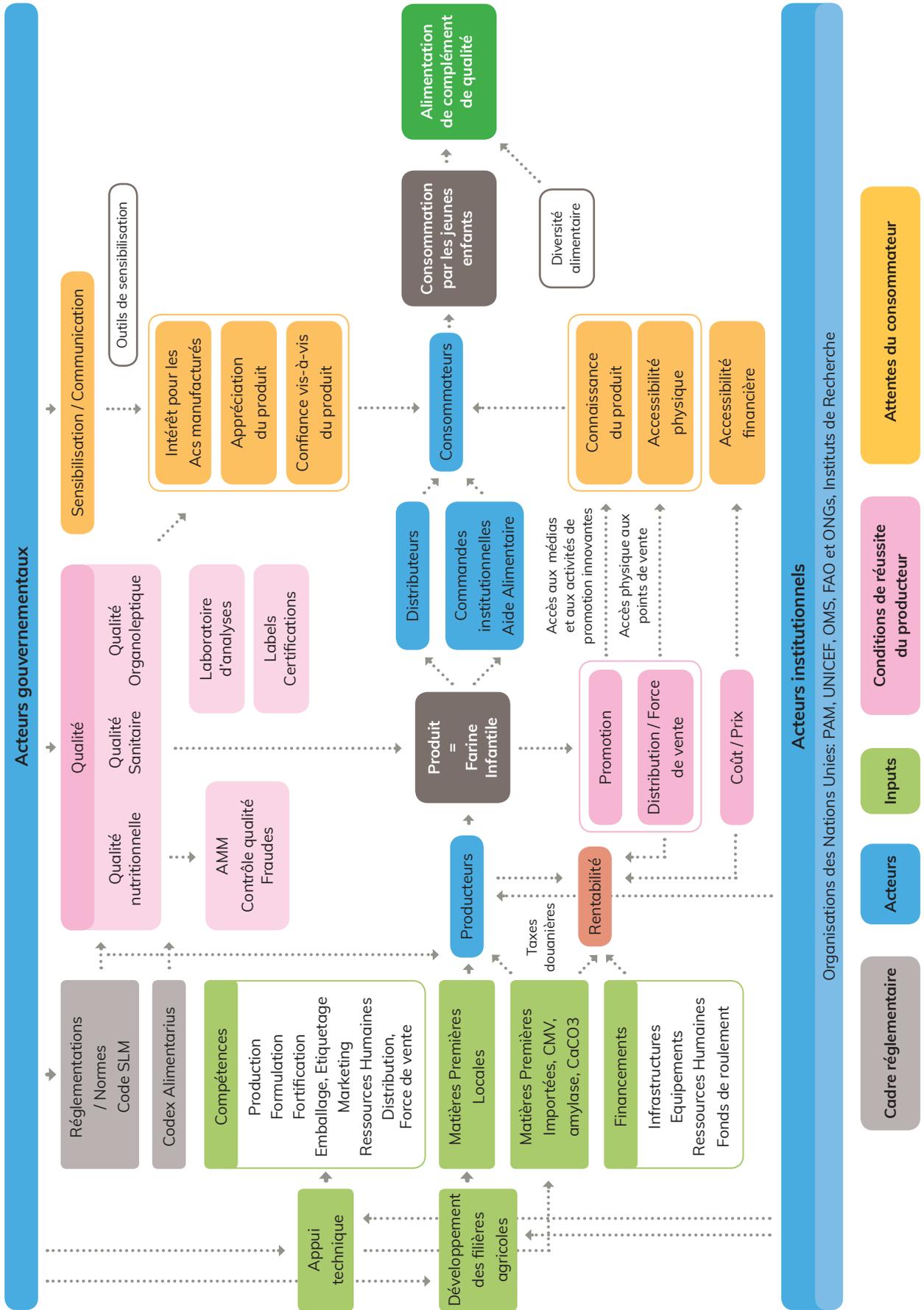
Enfin, vous trouverez également ci-après les fiches-pays proposant un aperçu synthétique de la situation de la filière de production des farines infantiles dans chaque pays qui complètent le rapport.

Schéma global de la filière de production des farines infantiles locales

Un schéma global de la filière de production des farines infantiles locales en Afrique de l'Ouest est proposé sur la page suivante.

Ce schéma met en évidence les différents acteurs, ainsi que les principaux déterminants de l'offre et de la demande.

Filière des farines infantiles locales en Afrique de l'Ouest : Production, commercialisation et consommation



Pour soutenir les filières locales de production de farines infantiles de qualité :

11 constats et propositions d'actions

A

Développer un environnement favorable

Renforcer le cadre réglementaire

- Les normes et recommandations internationales et nationales ne sont pas toujours disponibles, claires, et connues des opérateurs et du grand public, et leur application n'est pas contrôlée.
 - *Mettre à jour, clarifier les normes.*
 - *Contrôler leur application (qualité sanitaire, nutritionnelle, étiquetage, etc.)*
 - *Promouvoir la certification auprès des producteurs et des consommateurs.*

Impulser le développement de la filière de production de produits de qualité

- Les producteurs ont besoin de connaissances techniques multiples, pointues et spécifiques pour passer à l'échelle.
 - *Informier, élaborer des guides techniques avec les acteurs concernés pour faciliter la formulation, la production et la commercialisation d'aliment de complément (AC) de qualité.*
- Certains intrants sont peu disponibles ou de faibles qualité (emballages, certaines matières premières), ou chers (CMV) ou de prix variables en fonction de la saison.
 - *Soutenir le développement et la qualité de certaines filières de (soja, emballages, etc.)*
 - *Lever les freins financiers (limiter les taxes sur intrants / faciliter l'accès des entreprises aux prêts)*
- Les acteurs politiques, privés, de recherche ou associatifs, se comprennent mal, le rôle du secteur privé est mal connu/compris.
 - *Promouvoir le dialogue, clarifier le vocabulaire, les rôles, informer des liens entre acteurs*

Promouvoir les AC commerciaux adaptés dans les politiques de nutrition nationales et suivre l'évolution du secteur

- Les AC commerciaux locaux de qualité sont insuffisamment présents (et suivis) dans les politiques et stratégies nationales.
 - *Introduire la sensibilisation aux AC locaux de qualité dans les stratégies ANJE, dans le respect des décrets d'application du Code*
 - *Encourager l'utilisation d'AC locaux par les institutions /ONG dans les filets sociaux*
 - *Suivre et analyser l'évolution de la filière par mise en place d'indicateurs spécifiques*

B

Renforcer la production d'aliment de complément de qualité, investir dans leur promotion et leur distribution

S'engager dans une démarche de qualité

- Certains AC locaux sont de qualité satisfaisante, mais il reste de trop nombreux AC locaux de qualité très insuffisante qui entachent l'image de toute la filière
→ **Améliorer la formulation, la transformation, l'étiquetage et distribution dans le respect de la réglementation**

Développer les capacités de gestion et de commercialisation des producteurs locaux

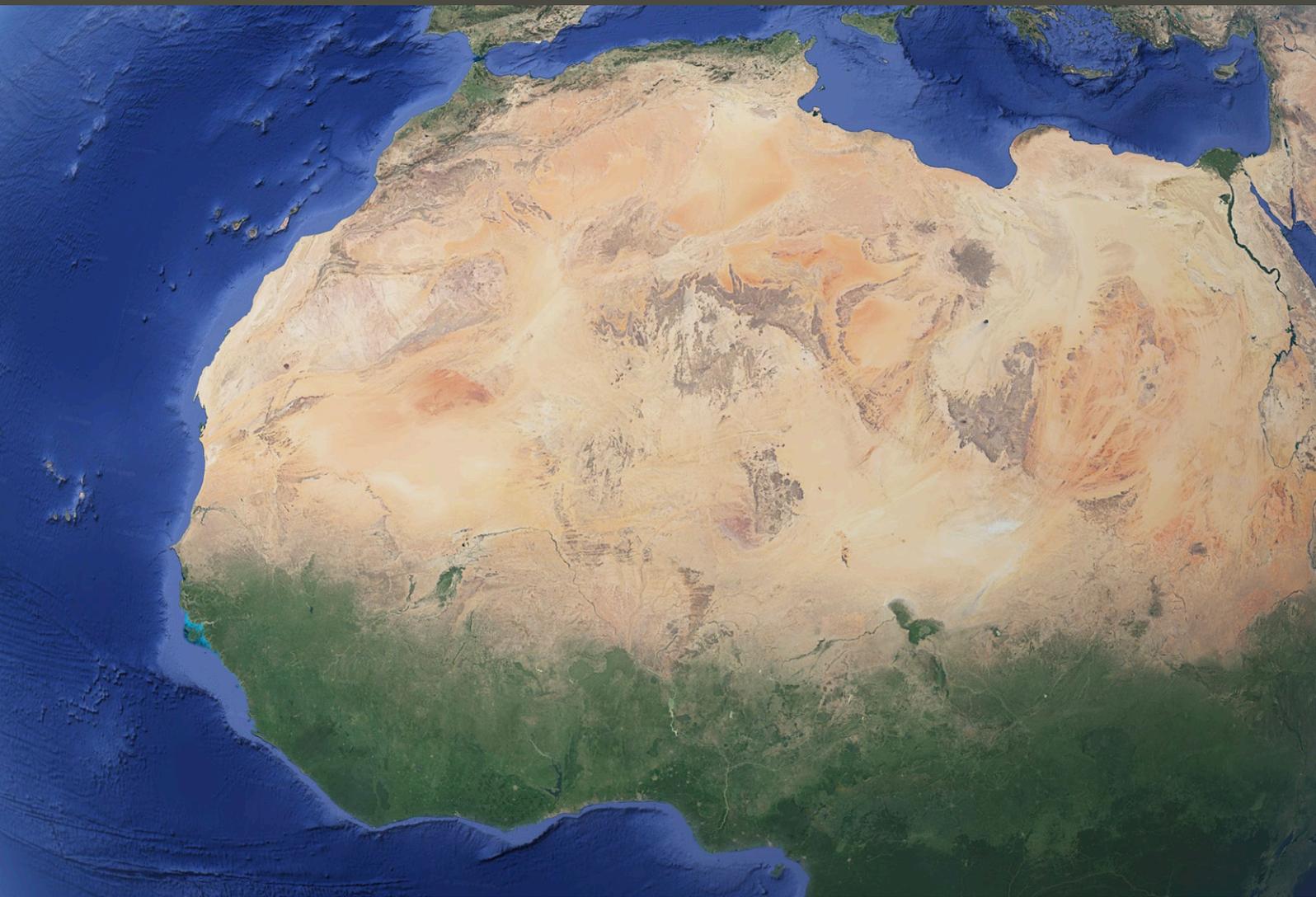
- Les capacités de gestion des entreprises sont souvent faibles (peu de business plans).
→ **Renforcer les capacités des entreprises selon leurs besoins**
- Les AC sont peu présents dans les points de vente, et d'autant plus dans les zones reculées
→ **Développer un réseau de distribution diversifié et durable pour améliorer l'accessibilité physique et temporelle des AC locaux dans les points de vente les plus fréquentés par la population**
- Les AC locaux sont souvent peu attractifs, la demande est faible
→ **Investir dans une stratégie de promotion active et cadrée des produits, adaptée à la demande**

C

Améliorer les connaissances pour affiner les stratégies d'intervention en faveur de la nutrition mobilisant les AC locaux de qualité

- Les connaissances sur les prévalences des carences en micronutriments, les déterminants des ingérés et l'évolution des pratiques d'alimentation (notamment produits très transformés, gras, salé, sucrés) sont insuffisantes.
→ **Réaliser des enquêtes (nationales), de la veille bibliographique sur ces sujets.**
- L'impact de stratégies intégrées mettant en œuvre des AC fortifiés sur la satisfaction des besoins nutritionnels et la prévention de la malnutrition est insuffisamment connu ; les stratégies commerciales permettant d'augmenter durablement et à large échelle la consommation d'AC de qualité par le plus grand nombre ne sont pas connues.
→ **Mettre en œuvre des projets de recherche-action pour tester/identifier/améliorer les stratégies les plus efficaces impliquant les AC dans la prévention de la malnutrition, sur un pas de temps suffisant**

Fiches Focus-Pays

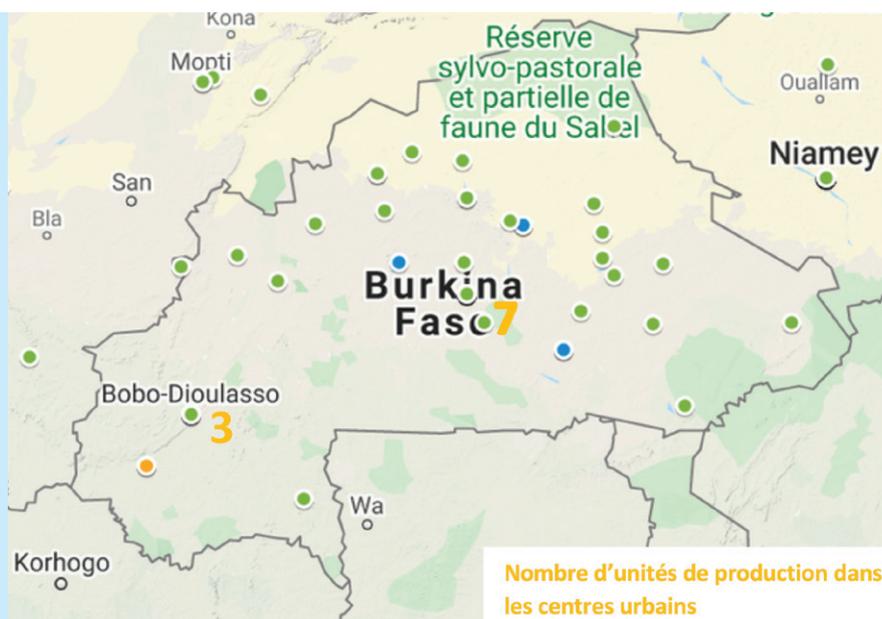


Les fiches pays présentent de manière synthétique des informations-clés concernant les 6 pays de l'étude ; elles ne reprennent pas la méthodologie de l'étude et il est nécessaire de se référer aux différentes sections du rapport pour comprendre les bases sur lesquelles elles ont été construites.

Toutes les fiches sont construites sur le même format, mais les niveaux d'informations diffèrent d'un pays à l'autre : dans certains pays ou contextes, de nombreuses études ont été conduites et la présence d'équipes Gret travaillant sur les enjeux de farines infantiles a facilité l'accès à l'information. Pour d'autres, les informations sont plus éparses.

FARINES INFANTILES

BURKINA FASO



● Groupements isolés ● Unités de production en réseau ● Entreprises

Estimation de la population en 2017

Totale	18 633 725
Enfants de 6 à 24 mois	961 500

Prévalences de malnutrition des enfants de moins de 5 ans

Retard de Croissance (2018)	25,0 %
Maigreux (2018)	8,5 %
Surcharge pondérale (2018)	1,0 %
Anémie (2014)	83,4 %

Indicateurs de l'alimentation des enfants de moins de deux ans

Allaitement exclusif des 0-5 mois (2018)	55,8 %
Durée moyenne de l'allaitement (2018)	23,5 mois
Diversité alimentaire minimum (4 groupes alimentaires sur 7) (2018)	24,6 %
Régime alimentaire minimum (2018)	18,0 %

ENVIRONNEMENT POLITIQUE ET REGLEMENTAIRE

Norme encadrant aliments de complément commerciaux

Farines infantiles – Spécifications (NBF 01-198 : 2014), 2014

Code de commercialisation des substituts du lait maternel

Décret interministériel réglementant la commercialisation des substituts du lait maternel adopté en 1993

→ Ne prend pas en compte les aliments de complément commerciaux. Un projet de nouveau décret est en cours de validation

Activités prévues en lien avec les aliments de complément commerciaux dans les politiques nutritionnelles

Politique nationale de nutrition - Ministère de la santé – 2016

- Renforcement des capacités des unités de production d'aliments fortifiés
- Appui au respect des normes en matière de production de farines infantiles enrichies
- Développement des activités de communication en faveur de la consommation des aliments fortifiés

Plan de passage à l'échelle de la promotion des pratiques optimales d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant au Burkina Faso (2013 – 2025) - Ministère de la Santé – 2014

- Organisation de campagnes annuelles entre 2014 et 2022 de marketing social des farines infantiles fortifiées
- Création de 1260 points de vente supplémentaires à travers le pays - 20 points de vente par district sanitaire dans les zones vulnérables confiée à l'ONG RENCAP

FARINES INFANTILES

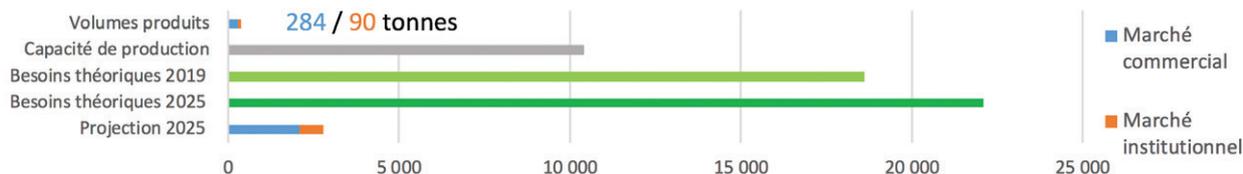
BURKINA FASO

PRODUCTION

40 unités de production (UP) et 20 produits recensés :

12 entreprises / 6 groupements isolés / 3 réseaux d'UP (22 UP)

Appui historique du Gret avec le programme Nutrifaso et le projet Meriem ; Initiative PAM en cours (ALTAAQ).



Besoins théoriques¹, Projections 2025²

→ Bon équilibre entre achat institutionnel et vente commerciale (76% commercial / 24% institutionnel) ; Capacité de production sous-exploitée

COMMERCIALISATION ET DISTRIBUTION

Commercialisation insuffisamment investie par les producteurs et les distributeurs ; des expériences innovantes appuyées par le Gret (vente ambulante de bouillies prêtes à consommer). Expérience positive documentée de distributions dans le cadre de programmes d'assistance sous financement ECHO, impliquant des ONG d'urgence, et des unités de production appuyées par le Gret (sur la commercialisation en réseau de distribution classique et institutionnel). Les volumes des commandes institutionnelles pourraient s'accroître avec la dégradation de la situation humanitaire dans le pays.

CONSOMMATION

Consommation de farine infantile en progression à Ouagadougou ; Une grande diversité d'offre locale, les mères papillonnent entre les marques et aucune marque locale n'atteint la notoriété de Cérélac™ (Nestlé) qui touche une large part de la population (conditionnement en sachet portion et référencement dans les boutiques de proximité) sans permettre de consommation régulière (prix). Vis-à-vis des farines locales, les mères aux profils « régulières » et « épisodiques » dominent dans les classes moyennes, les « démotivées » dans les classes populaires.

En zone rurale, des pratiques bien installées avec des projets conduits avec des groupements d'intérêt économique combinant : appui à la production, à la commercialisation, sensibilisation ANJE et positionnement des produits locaux sur les marchés institutionnels.

PRIORITES POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE DES FARINES INFANTILES

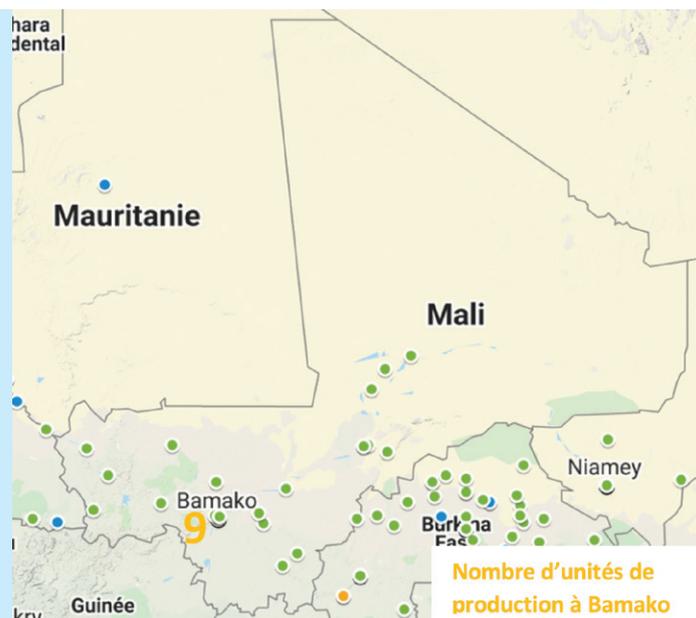
- Assurer un suivi des engagements pris dans les politiques et plans nationaux.
- Valoriser les capacités de production actuelles en stimulant la demande du marché et en positionnant les farines sur les marchés institutionnels.

¹ Besoins théoriques : Quantité en tonnes de farines infantiles nécessaire pour la consommation de la population totale des enfants de 6-23 mois par an

² Projection 2025 : Projection du marché des farines infantiles locales prenant en compte : Période de consommation entre 6 et 24 mois ; Fréquence de consommation 2 et 4 fois/semaine en ville/zone rurale ; Pénétration espérée en 2025 : 60% et 40% en ville/zone rurale ; Part de marché : 50% et 80% en ville/zone rurale ; % vente institutionnelle < 25% vente totale pour protéger la filière

FARINES INFANTILES

MALI



● Groupements isolés ● Unités de production en réseau ● Entreprises

Estimation de la population en 2017

Totale	18 134 834
Enfants de 6 à 24 mois	995 602

Prévalences de malnutrition des enfants de moins de 5 ans (%)

Retard de Croissance (2018)	24,1 %
Maigreur (2018)	10,0 %
Surcharge pondérale (2018).....	2,0 %
Anémie (2018)	81,9 %

Indicateurs de l'alimentation des enfants de 6 à 24 mois (%)

Allaitement maternel exclusif (2018)	37,3 %
Durée moyenne de l'allaitement maternel (2018)	23,5 mois
Diversité alimentaire minimum (4 groupes alimentaires sur 7) (2018)	22,1 %
Régime alimentaire minimum (2018)	8,5 %

ENVIRONNEMENT POLITIQUE ET REGLEMENTAIRE

Norme encadrant aliments de complément commerciaux

Aliments transformés à base de céréales destinés aux nourrissons et enfants en bas âge (MALINORM MN-01 – 03), 2015

Code de commercialisation des substituts du lait maternel

Arrêté N°06 1907MS-MIC-MEP-MA-SG du 4 septembre 2006 portant réglementation de la commercialisation, de l'information et du contrôle de la qualité des substituts du lait maternel au Mali

→ Ne prend pas en compte les aliments de complément commerciaux. Un projet de nouveau décret est en cours

Activités prévues en lien avec les aliments de complément commerciaux dans les politiques nutritionnelles

Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (tome 2) (PoINSAN) - Présidence de la république - 2017

- Promouvoir l'émergence d'unités de production d'aliments enrichis, (...) pour éradiquer la malnutrition chez les enfants de 0 - 59 mois
- Renforcer les capacités des acteurs sur la transformation des produits locaux en incluant la fortification des aliments
- Valoriser la production d'aliments à haute valeur nutritive

Stratégie nationale sur l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant - Direction nationale de la Santé- Ministère de la santé du Mali- 2013

- Promouvoir un apport suffisant de nutriments essentiels par un accès à des aliments locaux appropriés incluant des aliments enrichis

FARINES INFANTILES

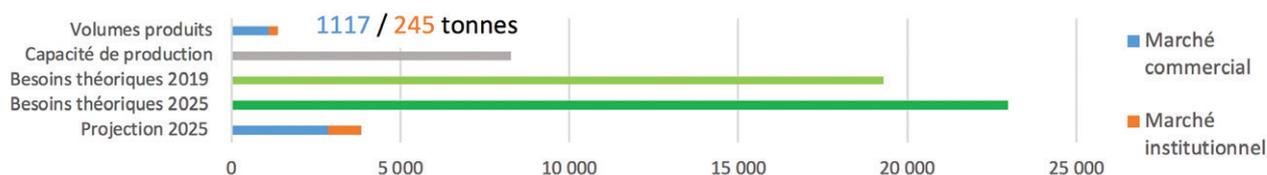
MALI

PRODUCTION

35 unités de production (UP) et 13 produits recensés : 9 entreprises, 2 réseaux d'UP (22 UP)

De nombreuses autres petites unités de production existent dans les centres urbains et en milieu rural.

Projets en cours : ALTAAQ (PAM) : appui d'1 UP ; Cartographie de petites UP (PAM) ; MERIEM (Gret) : Appui aux PME



Besoins théoriques¹, Projections 2025²

→ Niveau de production conséquent tiré vers le haut par une entreprise nationale qui domine le marché avec une farine infantile de faible qualité nutritionnelle. Bon équilibre entre achat institutionnel et vente commerciale (82% commercial / 18% institutionnel).

COMMERCIALISATION ET DISTRIBUTION

Bonne stratégie de commercialisation de la marque nationale leader.

Des distributions fréquentes de farines fortifiées, principalement importées, sont conduites dans les zones chroniquement en insécurité alimentaire. Ces distributions sont surtout portées par le PAM, mais aussi par le programme national de protection sociale.

CONSOMMATION

La consommation des farines infantiles est très installée à Bamako, avec des mères au profil « régulière » qui dominent. Une farine infantile produite localement – dont l'intérêt nutritionnel est faible – jouit d'une forte notoriété et est consommée par la majorité des enfants ; ce produit concurrence les farines infantiles importées. On le trouve dans les centres urbains secondaires (et dans les zones frontalières).

En zone rurale, consommation essentiellement lors des distributions gratuites et autour des sites de production.

PRIORITES POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE DES FARINES INFANTILES

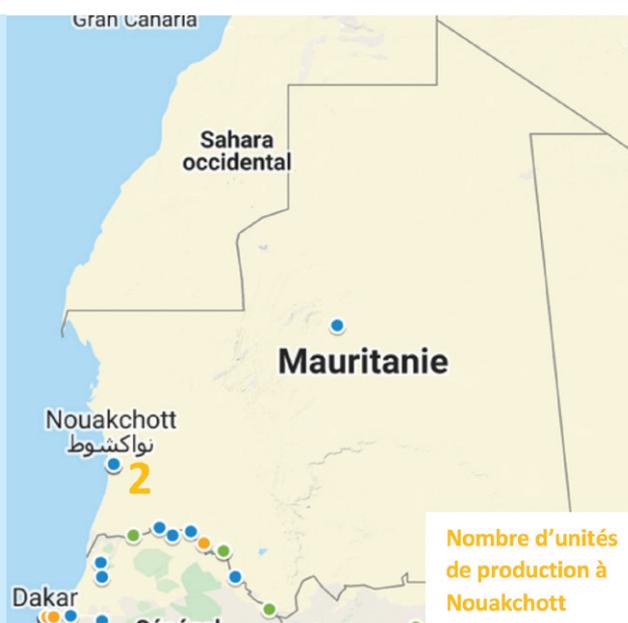
- Assurer un suivi des engagements pris dans les politiques et plans nationaux
- Améliorer la qualité des farines locales en améliorant la formule du leader ou en développant une offre concurrente
- Promouvoir la certification ou la création de labels afin d'aider les consommateurs à reconnaître les produits de qualité

¹ Besoins théoriques : Quantité en tonnes de farines infantiles nécessaire pour la consommation de la population totale des enfants de 6-23 mois par an

² Projection 2025 : Projection du marché des farines infantiles locales prenant en compte : Période de consommation entre 6 et 24 mois ; Fréquence de consommation 2 et 4 fois/semaine en ville/zone rurale ; Pénétration espérée en 2025 : 60% et 40% en ville/zone rurale ; Part de marché : 50% et 80% en ville/zone rurale ; % vente institutionnelle < 25% vente totale pour protéger la filière

FARINES INFANTILES

MAURITANIE



● Groupements isolés ● Unités de production en réseau ● Entreprises

Estimation de la population en 2017

Totale	4 166 462
Enfants de 6 à 24 mois	182 491

Prévalences de malnutrition des enfants de moins de 5 ans

Retard de Croissance (2018)	23,3 %
Maigreur (2018)	11,6 %
Surcharge pondérale (2015)	1,2 %
Anémie (2011)	71 %

Indicateurs de l'alimentation des enfants de moins de deux ans

Allaitement exclusif (2017)	41,4 %
Durée moyenne de l'allaitement (2017)	20,5 mois
Diversité alimentaire minimum (4 groupes alimentaires sur 7) (2018)	38,4 %
Régime alimentaire minimum (2018)	21,1 %

ENVIRONNEMENT POLITIQUE ET REGLEMENTAIRE

Norme encadrant aliments de complément commerciaux

En cours

Code de commercialisation des substituts du lait maternel

En cours

Activités prévues en lien avec les aliments de complément commerciaux dans les politiques nutritionnelles

Plan de passage à l'échelle de la promotion des pratiques Optimales d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (2016 – 2025) Ministère de la Santé, Direction de la Santé de Base et de la Nutrition, 2017

- Appuyer la mise en place de points de vente de farines infantiles enrichies et/ou de bouillies enrichies
- Organiser annuellement une campagne de marketing social des farines infantiles enrichies et bouillies à partir de farines enrichies

FARINES INFANTILES

MAURITANIE

PRODUCTION

5 unités de production (UP) et 7 produits recensés : 2 entreprises, 3 groupements isolés, 1 réseau d'UP (1 UP)

Projet : Appui Gret à une UP dans le sud du pays (2013 – 2020)



Besoins théoriques¹, Projections 2025²

→ Développement récent de la filière farines infantiles mais la capacité de production et le niveau de production sont conséquents par rapport à la population. Par contre trop forte dépendance aux marchés institutionnels. (25% commercial / 75% institutionnel).

COMMERCIALISATION ET DISTRIBUTION

Filière locale très dépendante des marchés institutionnels ; le réseau de commercialisation est embryonnaire ; les distributions sont conduites dans des zones où les farines ne sont pas commercialisées ; une fois les interventions clôturées, les enfants n'ont plus accès au produit.

Les ONG ont recours aux farines locales pour des interventions ciblant les enfants des ménages vulnérables mais également quand il y a des ruptures d'intrants pour la prise en charge de la MAM. Le Bureau Pays du PAM en Mauritanie envisage d'explorer la possibilité de développer des achats locaux d'aliments locaux fortifiés pour ses programmes d'alimentation scolaire et les Blanket Supplementary Feeding Program. (plan stratégique pays - PAM)

CONSOMMATION

La connaissance des farines infantiles locales est très faible et varie d'une région à une autre en fonction des actions de promotion ou de distribution déjà réalisées dans ces zones (ex: Guidimaka pour Misola, et Nouakchott pour Njuumann). Les farines importées sont plus connues et disponibles que celles produites en RIM. Les populations apprécient les farines infantiles quand elles sont distribuées, mais la pratique de consommation n'est pas installée.

PRIORITES POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE DES FARINES INFANTILES

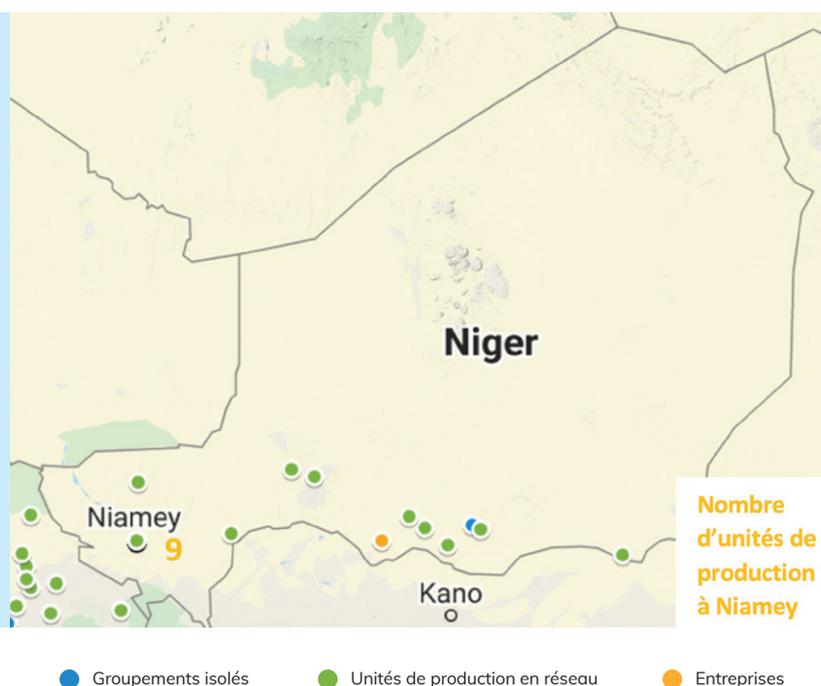
- Assurer un suivi des engagements pris dans les politiques et plans nationaux
- Consolider les niveaux de productions et développer le marché commercial
- Promouvoir la certification ou la création de labels afin d'aider les consommateurs à reconnaître les produits de qualité

¹ Besoins théoriques : Quantité en tonnes de farines infantiles nécessaire pour la consommation de la population totale des enfants de 6-23 mois par an

² Projection 2025 : Projection du marché des farines infantiles locales prenant en compte : Période de consommation entre 6 et 24 mois ; Fréquence de consommation 2 et 4 fois/semaine en ville/zone rurale ; Pénétration espérée en 2025 : 60% et 40% en ville/zone rurale ; Part de marché : 50% et 80% en ville/zone rurale ; % vente institutionnelle < 25% vente totale pour protéger la filière

FARINES INFANTILES

NIGER



Estimation de la population en 2017

Totale	20 715 285
Enfants de 6 à 24 mois	1 292 634

Prévalences de malnutrition des enfants de moins de 5 ans

Retard de Croissance (2018)	47,8 %
Maigreur (2018)	15,0 %
Surcharge pondérale (2012)	2,4 %
Anémie (2012)	73,4 %

Indicateurs de l'alimentation des enfants de moins de deux ans

Allaitement exclusif (2018)	13,3 %
Durée moyenne de l'allaitement (2018)	20,2 mois
Diversité alimentaire minimum (5 groupes alimentaires sur 8) (2018)	14,2 %
Régime alimentaire minimum (2018)	10,9 %

ENVIRONNEMENT POLITIQUE ET REGLEMENTAIRE

Norme encadrant les aliments de complément commerciaux

Farines infantiles – spécifications (NN 01-010-02), 2017

Code de commercialisation des substituts du lait maternel

Arrêté n° 00215 du 27 juillet 1998 du ministère de la santé publique au Niger porte sur la réglementation de la commercialisation des substituts au lait maternel uniquement

→ Ne prend pas en compte les aliments de complément commerciaux. Un projet de nouveau décret est en cours

Activités prévues en lien avec les aliments de complément commerciaux dans les politiques nutritionnelles

Politique nationale de sécurité nutritionnelle au Niger (2016-2025) - Haut-Commissariat à l'Initiative 3N, 2016

- Fortification des aliments de complément
- Intégrer la distribution de farine infantile fortifiée pour les enfants de 6 à 24 mois dans les programmes d'assistance alimentaire pendant la période de soudure et dans les réponses d'urgence

FARINES INFANTILES

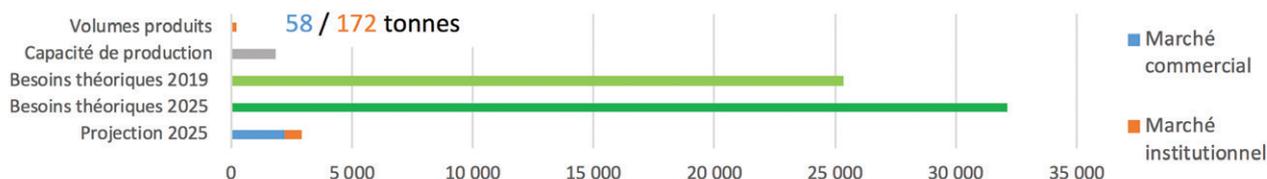
NIGER

PRODUCTION

20 unités de production (UP) et 12 produits recensés ; 8 entreprises, 2 groupements isolés, 2 réseaux d'UP (11 UP)

Présence historique de Misola dans le pays ;

Projets en cours : PAFAN (Gret) ; MERIEM (Gret).



Besoins théoriques¹, Projections 2025²

→ Développement récent de nouveaux sites de production sous l'impulsion de projets. Les niveaux de productions sont encore modestes mais la capacité de production est déjà intéressante. Forte dépendance au marché institutionnel (25% commercial / 75% institutionnel)

COMMERCIALISATION ET DISTRIBUTION

Des produits de faible qualité nutritionnelle et dont les volumes sont difficiles à estimer sont importés du Nigéria (Custard). Ces produits connaissent un succès auprès de la population.

Des distributions massives de farines fortifiées importées sont conduites sur l'ensemble du territoire (zones chroniquement en insécurité alimentaire) notamment de farines infantiles produites localement; elles sont principalement portées par le PAM mais aussi par le gouvernement (DNPGCCA).

CONSOMMATION

A Niamey, les préparations familiales dominent ; on observe des pratiques de préparations inadaptées avec des bouillies servies aux enfants sans cuisson préalable ; la consommation des farines infantiles est faible ; les mères aux profils « non concernées » ou « démotivées » sont majoritaires.

A l'intérieur du pays : la consommation de farines infantiles est surtout possible lors des distributions gratuites (farines importées dominantes) ; les circuits commerciaux sont peu développés et les achats de farines locales conduits essentiellement à proximité des sites de production. De nouvelles initiatives (PAFAN et MERIEM) prévoient de renforcer l'offre et étendre les bassins de consommation ruraux et urbains.

PRIORITES POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE DES FARINES INFANTILES:

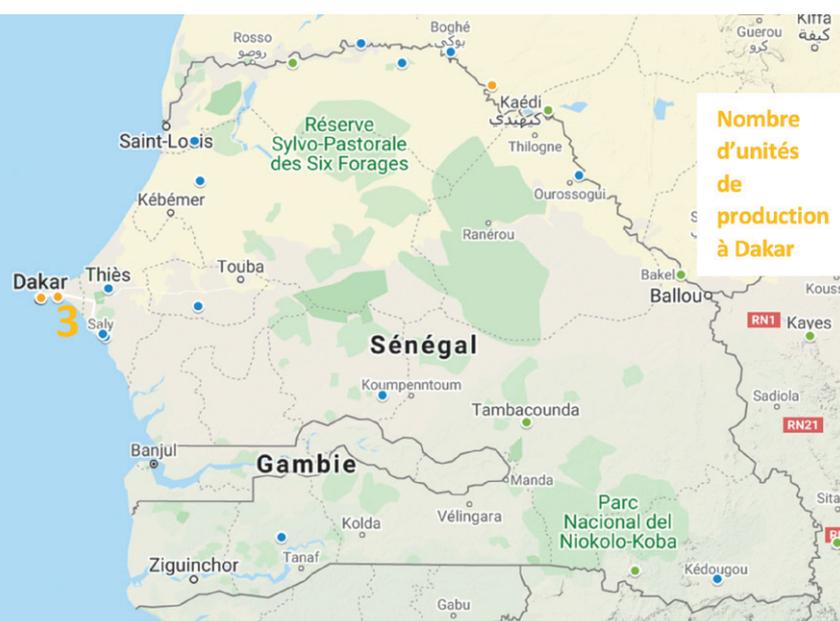
- Assurer un suivi des engagements pris dans les politiques et plans nationaux
- Investir le marché commercial pour susciter la demande et développer les niveaux de production
- Promouvoir la certification ou la création de labels afin d'aider les consommateurs à reconnaître les produits de qualité

¹ Besoins théoriques : Quantité en tonnes de farines infantiles nécessaire pour la consommation de la population totale des enfants de 6-23 mois par an

² Projection 2025 : Projection du marché des farines infantiles locales prenant en compte : Période de consommation entre 6 et 24 mois ; Fréquence de consommation 2 et 4 fois/semaine en ville/zone rurale ; Pénétration espérée en 2025 : 60% et 40% en ville/zone rurale ; Part de marché : 50% et 80% en ville/zone rurale ; % vente institutionnelle < 25% vente totale pour protéger la filière

FARINES INFANTILES

SENEGAL



● Groupements isolés ● Unités de production en réseau ● Entreprises

Estimation de la population en 2017

Totale	15 589 484
Enfants de 6 à 24 mois	804 417

Prévalences de malnutrition des enfants de moins de 5 ans

Retard de Croissance (2018)	18,5 %
Maigreux (2018)	7,8 %
Surcharge pondérale (2017)	0,9 %
Anémie (2010)	71 %

Indicateurs de l'alimentation des enfants de moins de deux ans

Allaitement exclusif (2017)	42,0 %
Durée moyenne de l'allaitement (2017)	20,7 mois
Diversité alimentaire minimum (4 groupes alimentaires sur 7) (2017)	30,7 %
Régime alimentaire minimum (2017)	8,0 %

ENVIRONNEMENT POLITIQUE ET REGLEMENTAIRE

Norme encadrant aliments de complément commerciaux

En cours

Code de commercialisation des substituts du lait maternel

Arrêté Interministériel fixant les conditions de commercialisation des Substituts du Lait Maternel (1994)

- Prise en compte des aliments de complément avec interdiction de la promotion des farines infantiles aux personnels de santé et des allégations nutritionnelles ou de santé. Un projet de nouveau décret est en cours

Activités prévues en lien avec les aliments de complément commerciaux dans les politiques nutritionnelles

Plan Stratégique Multisectoriel de la Nutrition du Sénégal, CLM - 2017-2021

- Mise en place mise en place de Petites et Moyennes Industries (PMI) de production de farine infantile enrichie et instantanée
- Plaidoyer pour la détaxation de l'iodate de potassium, de la vitamine A, de la vitamine B9, du fer et du zinc
- Appui à l'élaboration d'un projet de décret relatif à la commercialisation des substituts de lait maternel par le Ministère du Commerce
- Renforcement des ressources techniques et matérielles du contrôle et des capacités analytiques de la direction du commerce intérieur afin de mener les contrôles des aliments enrichis, du sel iodé et les substituts au lait maternel sur les sites de production et/ou les réseaux de distribution
- Formation des femmes en techniques de fortification des produits alimentaires locaux

Le protocole PCIMA prévoit un recours possible aux farines infantiles locales pour le traitement de la MAM

FARINES INFANTILES

SENEGAL

PRODUCTION

22 unités de production (UP) et 19 produits recensés : 3 entreprises, 12 groupements isolés, 2 réseaux d'UP (4 UP)

Peu d'entreprises de production de farines infantiles ; des groupements de producteurs structurés en Groupements d'Intérêt Economique répartis dans le pays produisent des aliments de complément commerciaux dont la fortification est aléatoire et les niveaux de production extrêmement faibles. Le lancement de la production de ces aliments de complément est souvent initié par des programmes pilotés par la CLM ou d'autres organismes.



Besoins théoriques¹, Projections 2025²

→ Capacité de production très sous-exploitée. Circuit commercial complètement sous-investi, Achats institutionnels portés à la fois par des programmes du gouvernement et des ONG sont clés pour la filière (22% commercial / 78% institutionnel) même s'ils sont de tailles modestes.

COMMERCIALISATION ET DISTRIBUTION

Les groupements n'ont pas développé de circuit de distribution : vente au niveau du site de production ou « sur commande », forte dépendance à des marchés publics qui sont par ailleurs de faible envergure. Des achats institutionnels opérés par la CLM (dotation aux centres de santé pour la prévention ou le traitement de la MAM) ; des achats ponctuels pour de l'assistance conduits par des ONG (Financement US)

CONSOMMATION

Dakar : consommation des farines infantiles dominée par des produits importés ; très large diversité avec des marques que l'on ne retrouve pas dans les autres capitales. Présence de marques brésilienne, marocaine, espagnole. Certaines farines importées sont perçues comme locales par les distributeurs et la population. Quasi absence des produits locaux à Dakar dans les points de vente.

En zone rurale, consommation confidentielle limitée aux alentours des sites de production.

PRIORITES POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE DES FARINES INFANTILES

- Assurer un suivi des engagements pris dans les politiques et plans nationaux
- Développer les niveaux de production des unités en place, investir le marché commercial dans les villes secondaires et la capitale
- Promouvoir la certification ou la création de labels afin d'aider les consommateurs à reconnaître les produits de qualité

¹ Besoins théoriques : Quantité en tonnes de farines infantiles nécessaire pour la consommation de la population totale des enfants de 6-23 mois par an

² Projection 2025 : Projection du marché des farines infantiles locales prenant en compte : Période de consommation entre 6 et 24 mois ; Fréquence de consommation 2 et 4 fois/semaine en ville/zone rurale ; Pénétration espérée en 2025 : 60% et 40% en ville/zone rurale ; Part de marché : 50% et 80% en ville/zone rurale ; % vente institutionnelle < 25% vente totale pour protéger la filière

FARINES INFANTILES

TCHAD



Nombre
d'unités de
production
dans les
centres
urbains

● Groupements isolés ● Unités de production en réseau ● Entreprises

Estimation de la population en 2017

Totale	14 496 739
Enfants de 6 à 24 mois	808 918

Prévalences de malnutrition des enfants de moins de 5 ans

Retard de Croissance (2018)	31,9 %
Maigreur (2018)	13,8 %
Surcharge pondérale (2015)	2,5 %
Anémie (2018)	65,6 %

Indicateurs de l'alimentation des enfants de moins de deux ans

Allaitement exclusif (2018)	17,7 %
Durée moyenne de l'allaitement (2015)	20,8 %
Diversité alimentaire minimum (5 groupes alimentaires sur 8) (2018)	7,3 %

ENVIRONNEMENT POLITIQUE ET REGLEMENTAIRE

Norme encadrant aliments de complément commerciaux

Pas de norme

Code de commercialisation des substituts du lait maternel

Décret portant réglementation de la Commercialisation des Substituts au lait maternel et des aliments de complément pour les nourrissons et jeunes enfants de six à trente-six mois au Tchad (2019).

Activités prévues en lien avec les aliments de complément commerciaux dans les politiques nutritionnelles

Politique nationale de nutrition et d'alimentation 2014 – 2025 – République du Tchad et UNICEF – 2013

- Pas de mention spécifique sur les aliments de complément enrichis mais promotion de la consommation des aliments sains, riches et/ou enrichis en micronutriments (Vitamine A, Sel iodé, Fer)

Plan d'action Intersectoriel de Nutrition et de l'Alimentation du Tchad (PAINA) 2017-2021 – CNNA - 2017

- Interventions pour appuyer la fortification des aliments et améliorer la diversification alimentaire

Stratégie nationale de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant au Tchad - Ministère de la Santé Publique, Direction de la Nutrition et de Technologie Alimentaire – 2017

- Promotion des bonnes pratiques d'alimentation pour la période des 1 000 jours

FARINES INFANTILES

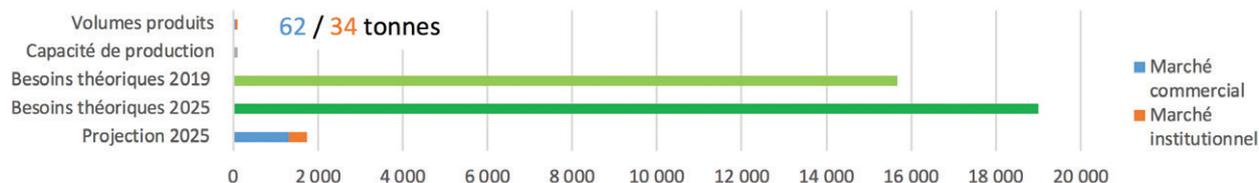
TCHAD

PRODUCTION

9 unités de production (UP) et 5 produits recensés : 1 entreprise, 3 réseaux d'UP (8 UP)

Présence historique de Misola et Bamisa (réseaux d'UP)

En cours : Un programme UN pour appui à deux sites pour la production de Manisa



Besoins théoriques¹, Projections 2025²

- Filière farines infantiles encore très peu développée avec des niveaux de production anecdotiques. Les initiatives en cours devraient permettre d'améliorer les capacités de production locales ; bon équilibre à ce stade entre marché commercial (65%) et marché institutionnel (35%).
- Priorité : Développer les capacités de production en développant dès maintenant des stratégies de distribution équilibrant marché commercial et ventes institutionnelles.

COMMERCIALISATION ET DISTRIBUTION

Les unités de production n'ont pas encore développé leur réseau de distribution, vente sur le site de production, ou environnement immédiat. Des distributions ciblées à large échelle conduites chaque année par le PAM avec des farines importées.

CONSOMMATION

La consommation de farine infantile n'est pas encore entrée dans les habitudes ; très peu de farines importées présentes sur les marchés et très peu de farines infantiles dans les points de vente de la capitale ; consommation anecdotique. Le profil « non concerné » domine.

A noter, une introduction trop tardive des aliments de complément chez une majorité d'enfants : 60% des enfants de 6-8 mois au Tchad n'ont pas reçu d'aliment de complément (EDS-MICS 2014-15).

PRIORITES POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE DES FARINES INFANTILES

- Assurer le suivi de l'application du Code
- Plaider pour des engagements nationaux en faveur de la consommation d'aliments de compléments locaux de qualité
- Créer de nouvelles unités de production, développer les capacités de production des unités existantes en veillant à équilibrer marché commercial et ventes institutionnelles
- Promouvoir la certification ou la création de labels afin d'aider les consommateurs à reconnaître les produits de qualité

¹ Besoins théoriques : Quantité en tonnes de farines infantiles nécessaire pour la consommation de la population totale des enfants de 6-23 mois par an

² Projection 2025 : Projection du marché des farines infantiles locales prenant en compte : Période de consommation entre 6 et 24 mois ; Fréquence de consommation 2 et 4 fois/semaine en ville/zone rurale ; Pénétration espérée en 2025 : 60% et 40% en ville/zone rurale ; Part de marché : 50% et 80% en ville/zone rurale ; % vente institutionnelle < 25% vente totale pour protéger la filière

